



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le quatorzième (14^e) jour du mois de mars 2022 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

Monsieur Jean Thifault, conseiller	siège # 1
Monsieur André Therrien, conseiller	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Madame Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4
Monsieur Jocelyn Plante, conseiller	siège # 5
Madame Natalie Gareau, conseillère	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence de la mairesse, madame Denyse Blanchet

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1. Items statutaires**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour Décision
 - 1.2 Période de questions Information
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2022 Décision
 - 1.4 Présentation des dépenses récurrentes Information
 - 1.5 Adoption des comptes à payer Décision
 - 1.6 Dépôt de la situation financière au 11 mars 2022 Information
 - 1.7 Suivi des dossiers municipaux Information
- 2. Administration**
 - 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus Décision
 - 2.2 Dépôt de la liste des donateurs et des dépenses – Élection municipale 2021 Information
- 3. Stratford 2030 « Ensemble en action »**
 - 3.1 Centre multifonctionnel – Choix du chargé de projet Décision
- 4. Infrastructures municipales**
 - 4.1 Adoption du Programme d'entretien, d'évaluation, de vérification et de codification des réseaux d'aqueduc Décision
- 5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**
 - 5.1 Ouverture du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement Décision
 - 5.2 Adhésion au service d'inspection en urbanisme et en environnement de la MRC du Granit Décision
- 6. Vie communautaire, services de proximité, et tourisme**
 - 6.1 Adoption du Plan de gestion et d'aménagement du Marais Maskinongé Décision
 - 6.2 Attribution de la subvention à la bibliothèque municipale Décision
 - 6.3 Contribution financière à la Société de Gestion du Parc du Lac-Aylmer Décision
 - 6.4 Demande adressée au Parc Frontenac Décision
- 7. Communications**

8.	Loisirs et culture	
8.1	Renouvellement de l'adhésion au programme SAE+	Décision
9.	Finances, budget et taxation	
9.1	Liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 13 février 2022	Décision
9.2	Ventes pour taxes : transfert de dossiers à la MRC	Information
9.3	Utilisation des fonds du Programme Entretien des routes locales (ERL) - 2021	Décision
10.	Urbanisme et environnement	
10.1	Demande de changement de zonage à proximité du chemin Carrier	Décision
10.2	Adoption du premier projet de Règlement no 1204 modifiant le règlement de zonage afin de définir la ligne des hautes-eaux du lac Elgin	Décision
10.3	Dépôt des procès-verbaux du Comité consultatif en urbanisme du 2 et 8 mars 2022	Information
10.4	Renouvellement de l'adhésion à COGESAF	Décision
10.5	Avis de motion – Projet de Règlement no 1205 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier les usages récréatifs dans la zone rec-2	Information
10.6	Avis de motion – Projet de Règlement no 1206 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier le zonage des lots 5 643 313, 5 643 312, 5 643 191, 5 643 290, 5 643 190 et 5 643 177	Information
11.	Sécurité publique	
11.1	Suivi de la situation COVID-19	Information
11.2	Adoption du Rapport annuel d'activité – Service incendie	Décision
11.3	Régie des rivières - Transfert des équipements conformément à l'article 9 de l'entente de constitution	Décision
11.4	Régie des rivières - Utilisation des camions incendie	Décision
12.	Affaires diverses	
13.	Liste de la correspondance	Information
14.	Période de questions	
15.	Certificat de disponibilité	
16.	Levée de la séance	

1. Items statutaires

Ouverture de la séance à 19 h07.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour :

6.4 Demande adressée au Parc Frontenac Décision

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que modifié.

2022-03-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

Aucune question n'a été soumise au conseil.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2022

Il est proposé par M. Jean Thifault,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2022 tel que remis par le directeur général.

2022-03-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 14 mars 2022

9	BILO-FORGE INC. (plaque, location lift)	398,40 \$
15	GESCONEL INC. (enveloppes, papier, stylo, étiquettes)	478,82 \$
17	MRC DU GRANIT (quote-part - 1er versement)	45 118,00 \$
18	TÉLÉ ALARME PLUS (installation système alarme centre multi, inspection syst. incendie)	3 449,53 \$
21	J.N. DENIS INC. (travers de chaîne, urée)	286,34 \$
49	RÉSEAU BIBLIO DE L'ESTRIE (contribution annuelle 2022)	4 378,02 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE (avis de mutations)	80,00 \$
87	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA (licence radio)	510,92 \$
133	JÉRÔME BRETON (vêtement)	171,30 \$
321	FÉDÉRATION QUÉB. DES MUNICIPALITÉS (honoraires)	523,72 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE (essence, diesel et mazout)	11 403,51 \$
480	GARAGE LUC BELIVEAU (changer starter Chevrolet Silverado 2011)	280,54 \$
489	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD (mise à jour lois municipales)	212,10 \$
518	RÉCUPÉRATION FRONTENAC INC. (traitement matières recyclables)	1 359,19 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	650,63 \$
542	MUNICIPALITÉ DE WEEDON (location camion incendie)	6 000,00 \$
566	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (mission d'audit au 31 décembre 2021)	12 647,25 \$
663	SANI-THETFORD (2000) INC. (déboucher égout 201 av. Centrale Nord)	241,45 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC. (cueillette et transport matières recyclables)	5 181,06 \$
691	SINTO INC. (graisse)	20,24 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC. (cueillette déchets et compost)	11 609,61 \$
742	RELO INC. (aménagement pour bureau de poste)	19 426,47 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC (formulaire inspection journalière)	102,78 \$
889	PROPANE GRG (propane garage)	792,93 \$
892	ATELIER R.N. INC. (hose hydraulique)	111,04 \$
925	LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QC (franchise dossier M. Hébert)	1 000,00 \$
1066	ALSCO CORP. (nettoyage de vêtements)	211,79 \$
1081	GESTERRA SOC. DEV. DURABLE D'ARTHABASKA INC. (trait. déchets et compost)	2 310,91 \$
1187	SYLVIE B. BOISVERT (guenille, bouteilles, brosses)	31,00 \$
1206	SOLUTIA TÉLÉCOM (cellulaire eau potable)	103,15 \$
1296	XEROX CANADA LTÉE (photocopies)	1 314,35 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyse eau)	856,01 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF (vadrouille pour centre multifonctionnel)	68,96 \$
1403	ENGLOBE CORP. (honoraires - rue des Cèdres et Elgin)	1 869,89 \$
1425	NATHALIE BOLDOC (déplacement)	16,50 \$
1485	JAGUAR MÉDIA INC. (abonnement annuel RIM)	189,71 \$
1525	BRENTAG CANADA INC. (sulphate ferrique)	5 246,82 \$
1528	CAIN LAMARRE EN FIDÉICOMMIS (honoraires 26 novembre au 10 janvier 2022)	814,89 \$
1545	MOTO JMF (réparation motoneige)	435,04 \$
1558	DANIA BOISVERT (eau)	63,74 \$
1590	DLB AVOCATS S.E.N.C. (honoraires dossier Thibodeau)	3 509,04 \$

1618	FQM ASSURANCE (modification assurance Parc Lac-Aylmer)	73,03 \$
1620	ENTREPRISE FORESTIÈRE MERCIER (abattage arbre)	287,44 \$
1630	CAROL PEINTURE D'AUTOS INC. (gants)	28,63 \$
1643	CORDONNERIE TOUT À NEUF INC. (poignée, clés - bureau de poste)	2 179,35 \$
	TOTAL	146 044,10 \$

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2022-03-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 11 mars 2022

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 11 mars 2022.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

Services de proximité, développement et tourisme

La SGPLA a effectué des demandes de subvention pour les emplois d'été et une coordonnatrice, Nathalie Brassard, a été embauchée pour s'occuper des opérations.

Urbanisme et environnement

La MRC élabore son Plan régional des Milieux Humides et Hydriques dont le dépôt est prévu en juin. La Municipalité a été rencontrée à ce sujet.

La Municipalité a également été interpellée pour se prononcer sur des travaux forestiers qui pourraient avoir lieu dans le secteur du lac Elgin. Nous avons interpellé l'Association de protection du lac Elgin à ce sujet. Nous déposerons conjointement un rapport effectué par RAPPEL pour l'entretien des chemins forestiers.

2. Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leurs fonctions les élus doivent se déplacer, occasionnant des frais pour chacun ;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

QUE les frais de déplacement de l' élu mentionné ci-dessous soient remboursés selon le tarif en vigueur.

DATE	NATURE	LIEU	MEMBRES DU CONSEIL
2 et 8 mars 2022	Déplacements CCU (16\$)	Stratford	André Therrien

2022-03-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Dépôt de la liste des donateurs et des dépenses – Élection municipale 2021

Les formulaires DGE-1038 listant les donateurs et les dépenses des candidats à l'Élection municipale du 7 novembre 2021 sont déposés aux membres du conseil.

3. Stratford 2030 « Ensemble en action »

3.1 Centre multifonctionnel – Choix du chargé de projet

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le plan de développement « Stratford 2030 – Ensemble en action »;

CONSIDÉRANT que ce plan de développement contient les objectifs suivants :

- Objectif 6 « Aménager au cœur du village un lieu de rencontres sociales, éducatives et culturelles pour les citoyens de tous âges, incluant une salle communautaire adaptée à la tenue d'activités sociales et culturelles »;
- Objectif 11 « Améliorer l'accès à la bibliothèque municipale »

CONSIDÉRANT QUE l'église de Stratford offre la possibilité d'y aménager ce lieu de rencontres souhaité et, avec la collaboration du Centre de services scolaire, d'y aménager une bibliothèque municipale et scolaire;

CONSIDÉRANT la signature de l'acte de vente de l'église à la Municipalité le 14 décembre 2021;

CONSIDÉRANT les consultations citoyennes et des organismes sur le projet de Centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QU'une firme d'architecte doit être nommée comme chargé de projet pour poursuivre l'avancement du projet, et ce dans le respect du Règlement 1188 sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

DE MANDATER la firme Architech Design comme chargé de projet au coût de 56 500 \$ plus taxes.

2022-03-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4. Infrastructures municipales

4.1 Adoption du Programme d'entretien, d'évaluation, de vérification et de codification des réseaux d'aqueduc

CONSIDÉRANT l'obligation de la Municipalité d'adopter un Programme d'entretien, d'évaluation, de vérification et de codification des réseaux d'aqueduc ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place et l'application d'un programme sur l'entretien, l'évaluation, la vérification et la codification des réseaux d'aqueduc font partie des actions à accomplir en lien avec les plans de mise en œuvre des différents schémas de couverture de risques applicable par les municipalités membres de la Régie.

CONSIDÉRANT la recommandation de la Régie des rivières d'adopter un programme commun aux cinq municipalités de la Régie;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,

et résolu :

D'ADOPTER le Programme d'entretien, d'évaluation, de vérification et de codification des réseaux d'aqueduc, tel que déposé par la Régie des rivières.

2022-03-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

5.1 Ouverture du poste d'inspecteur en bâtiment et environnement

CONSIDÉRANT l'annonce du départ à la retraite de M. Dany St-Onge, inspecteur en bâtiment et environnement;

CONSIDÉRANT l'entente entre la Municipalité et le Syndicat sur les conditions de travail du poste d'inspecteur en bâtiment et environnement;

CONSIDÉRANT les défis reliés au recrutement dus à la pénurie d'inspecteurs municipaux dans la province;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

D'AUTORISER Denyse Blanchet, mairesse et William Leclerc Bellavance, directeur général greffier-trésorier à signer la lettre d'entente no 12 sur les conditions de travail entourant le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement au nom de la Municipalité;

D'OUVRIER un poste d'inspecteur en bâtiment et environnement aux conditions prévues à la convention collective et à la lettre d'entente;

DE MANDATER une firme externe pour la prise en charge du processus de recrutement.

2022-03-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.2 Adhésion au service d'inspection en urbanisme et en environnement de la MRC du Granit

CONSIDÉRANT l'annonce du départ à la retraite de M. Dany St-Onge, inspecteur en bâtiment et environnement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit offre un service d'inspection en urbanisme et en environnement regroupé pour plusieurs municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a eu recours à des services à temps partiel d'un inspecteur adjoint dans les 2 dernières années;

CONSIDÉRANT QUE le service d'inspecteur de la MRC du Granit permet d'offrir une diversité de spécialisation d'inspecteurs et un encadrement par un professionnel;

CONSIDÉRANT les bénéfices pour un nouvel inspecteur d'avoir accès à de l'encadrement et des ressources spécialisées;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

DE PARTICIPER aux services d'inspection en urbanisme et en environnement de la MRC du Granit à raison de 7 heures par semaine;

D'AUTORISER Denyse Blanchet, mairesse et William Leclerc Bellavance, directeur général greffier-trésorier à signer l'entente pour la participation aux services d'inspection en urbanisme et en environnement de la MRC du Granit au nom de la Municipalité.

2022-03-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Vie communautaire, services de proximité et tourisme

6.1 Adoption du Plan de gestion et d'aménagement du Marais Maskinongé

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a accordé à la Municipalité du Canton de Stratford un prêt à usage pour le Marais Maskinongé;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat prévoit que la Municipalité s'engage à préparer un plan de gestion et d'aménagement du Marais Maskinongé;

CONSIDÉRANT QUE la Société de Gestion du Parc du Lac-Aylmer a déposé le plan de gestion et d'aménagement du Marais Maskinongé;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

D'ADOPTER le Plan de gestion et d'aménagement du Marais Maskinongé tel que déposé par la Société de Gestion du Parc du Lac-Aylmer;

D'ACHEMINER le Plan de gestion et d'aménagement du Marais Maskinongé au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en accord avec le prêt à usage pour le Marais Maskinongé

2022-03-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.2 Attribution de la subvention à la bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT QUE le comité de la Bibliothèque Municipale a déposé ses documents financiers pour 2021 et 2022;

CONSIDÉRANT QUE la contribution annuelle est prévue au budget;

Il est proposé par M. André Therrien
et résolu,

D'ATTRIBUER la subvention annuelle de 2 500\$ à la Bibliothèque Municipale.

2022-03-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.3 Contribution financière à la Société de Gestion du Parc du Lac-Aylmer

CONSIDÉRANT l'entente relative à la gestion du Parc du Lac-Aylmer conclue avec la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer pour la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer a assumé avec succès les responsabilités prévues à l'entente de gestion;

CONSIDÉRANT QUE la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer a déposé son rapport annuel et ses états financiers pour l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE le montant à verser pour l'exercice 2022 a été prévu au budget de la Municipalité ;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

DE VERSER à la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer une somme de 20 000 \$,
tel que prévu à l'entente de gestion.

2022-03-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.4 Demande adressée au Parc Frontenac

CONSIDÉRANT QUE lors de l'établissement du Parc Frontenac, des sentiers situés dans ledit parc étaient initialement accessibles aux municipalités de Saint-Romain, Lambton, Stornoway et Stratford;

CONSIDÉRANT QU'auparavant des entrées pour des accès au Parc Frontenac existaient dans ces municipalités limitrophes;

CONSIDÉRANT QU'une bonne partie de la population de ces municipalités était des utilisateurs des sentiers du Parc Frontenac maintenant fermés;

CONSIDÉRANT QUE depuis le début de la pandémie, la pratique des activités de plein air et l'avènement de nouveaux sports connaissent un engouement et un essor appréciables;

CONSIDÉRANT QUE les parcs nationaux, dont le Parc Frontenac, offrent une connexion précieuse à la nature;

CONSIDÉRANT QUE pour nous, représentants de la municipalité du Canton de Stratford, il est important de promouvoir les saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Romain demande la participation de Lambton, Stornoway et Stratford dans les discussions avec le Parc Frontenac;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford travaille de concert avec les municipalités voisines du Parc Frontenac en interpellant le conseil d'administration du Parc Frontenac afin de se prononcer sur la réouverture des sentiers et des accès au parc à partir des municipalités de St-Romain, Lambton, Stornoway et Stratford;

DE demander l'appui de la MRC du Granit;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à l'administration et au conseil d'administration du Parc Frontenac, à la MRC du Granit, au député de Mégantic, monsieur François Jacques ainsi qu'à la préfète de la MRC du Granit, madame Monique Phérvong Lenoir.

2022-03-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Communication

8- Loisirs et culture

8.1 Renouvellement de l'adhésion au programme SAE+

ATTENDU QUE la MRC du Granit offre depuis l'été 2015 l'accréditation SAE PLUS aux municipalités se conformant à une majorité des critères de qualité et de sécurité d'un SAE PLUS élaborés en collaboration avec Granit Action;

ATTENDU QUE ces critères de base visent à assurer la qualité au niveau de l'animation des enfants, de l'encadrement, de la sécurité et de l'aménagement des locaux;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette accréditation, il est prévu de l'accompagnement hebdomadaire et un encadrement dont pourra profiter l'équipe d'animation embauchée par le Comité des loisirs de Stratford;

ATTENDU QUE le budget annuel du Comité des loisirs absorbera les coûts liés à cette accréditation et à l'organisation du SAE PLUS;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adhère au programme SAE Plus de la MRC du Granit;

QUE les frais requis pour cette accréditation soient assumés, le cas échéant, à même le budget du Comité des loisirs.

2022-03-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9- Finances, budget et taxation

9.1 Liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 13 février 2022

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 1022 du Code municipal le conseil de la Municipalité doit approuver une liste des personnes endettées envers la Municipalité;

Il est proposé par M. Jean Thifault,
et résolu,

D'APPROUVER la liste des personnes endettées envers la Municipalité en date du 13 février 2022, tel que déposé par le Directeur général et greffier-trésorier.

2022-03-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.2 Ventes pour taxes : transfert de dossiers à la MRC

La Municipalité n'a aucun dossier à transmettre pour vente pour taxes à la MRC du Granit.

9.3 Utilisation des fonds du Programme Entretien des routes locales (ERL) - 2021

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a pris connaissance des modalités d'application du programme Entretien des routes locales (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au programme ERL;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au programme ERL;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

QUE le Conseil de la Municipalité du Canton de Stratford approuve les dépenses d'un montant de 43 267,69 \$ relatives aux travaux d'entretien réalisés et frais inhérents admissibles, conformément aux exigences du ministère des Transports, se détaillant comme suit :

- Resurfaçage rue des Peupliers : pour un montant de 7 071,95 \$;
- Achat d'abat-poussière : pour un montant de 26 781,52 \$.
- Débroussaillage : pour un montant de 9 414,22 \$.

2022-03-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10- Urbanisme et environnement

10.1 Demande de changement de zonage à proximité du chemin Carrier

CONSIDÉRANT QUE les lots 5 641 706 et 5 641 723, ainsi qu'une partie du lot 5 641 704 apparaissent au plan d'urbanisme et au règlement de zonage de la municipalité comme situé dans la zone RU-3, soit une zone rurale;

CONSIDÉRANT QU'Excavations Gagnon et Frères Inc., actuel propriétaire du lot 5 641 706 détient un droit d'exploitation d'une carrière à proximité de la zone de villégiature;

CONSIDÉRANT QUE le lot 5 641 706 a déjà fait l'objet d'un projet de Règlement no 1177 permettant de créer la zone RU-13 avec le lot 5 641 706 afin de permettre l'augmentation de l'exploitation de l'actuelle carrière/sablière/gravière;

CONSIDÉRANT QUE lors de la consultation publique sur le projet de Règlement no 1177 plusieurs opinions ont porté notamment sur les inconvénients reliés au bruit et que le parcours des camions se fait majoritairement dans un secteur de villégiature à proximité de cette carrière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a décidé conjointement avec le promoteur de ne pas poursuivre avec ce projet de règlement 1177;

CONSIDÉRANT QU'Excavations Gagnon et Frères Inc. demande à la Municipalité de modifier le zonage du lot afin de permettre d'y intégrer un développement résidentiel;

CONSIDÉRANT QUE ce lot est situé à grande proximité d'une zone de villégiature tel qu'il apparaît à l'annexe 1;

CONSIDÉRANT les nuisances causées par l'exploitation d'une carrière à proximité d'une zone de villégiature;

CONSIDÉRANT les impacts positifs pour la Municipalité et les citoyens de revaloriser le lot pour y intégrer un développement résidentiel;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires des lots concernés ont été consultés et ne s'opposent pas au changement de zonage;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

DE MODIFIER le règlement de zonage et le plan d'urbanisme de la municipalité afin de transformer les lots 5 641 706 et 5 641 723, ainsi qu'une partie du lot 5 641 704 en zone de villégiature, tel d'illustré à l'annexe 1;

D'EFFECTUER les démarches nécessaires auprès de la MRC du Granit afin de modifier le schéma d'aménagement à cet effet.

ANNEXE 1

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire appuyer les travaux du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François (COGESAF);

Il est proposé par M. Jean Thifault,
et résolu :

DE RENOUELER la cotisation annuelle de la Municipalité de Stratford comme membre régulier, au coût de 75 \$;

DE DÉSIGNER monsieur André Therrien pour représenter la Municipalité auprès du COGESAF.

2022-03-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.5 Avis de motion – Projet de Règlement no 1205 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier les usages récréatifs dans la zone rec-2

Je, soussignée, Julie Lamontagne, conseillère, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le projet de règlement no 1205 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier les usages récréatifs dans la zone rec-2.

10.6 Avis de motion – Projet de Règlement no 1206 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier le zonage des lots 5 643 313, 5 643 312, 5 643 191, 5 643 290, 5 643 190 et 5 643 177

Je, soussigné, Jocelyn Plante, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le projet de règlement no 1206 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier le zonage des lots 5 643 313, 5 643 312, 5 643 191, 5 643 290, 5 643 190 et 5 643 177.

11. Sécurité publique

11.1 Suivi Covid

Le bureau municipal est ouvert et les citoyens ont accès aux séances du conseil municipal sans passeport vaccinal.

11.2 Adoption du Rapport annuel d'activité – Service incendie

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la Sécurité incendie, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un Schéma de couverture de risques incendie doivent adopter, par résolution, et transmettre au ministre, dans les trois (3) mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité du Canton de Stratford a pris connaissance du rapport préparé par la Régie des rivières pour l'année 1 du Schéma de couverture de risques incendie;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

QUE le Conseil de la Municipalité du Canton de Stratford adopte le rapport du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 1, préparé par la Régie des rivières à l'égard du Schéma de couverture de risques incendie, et ce, pour l'année 2021.

2022-03-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11.3 Régie des rivières - Transfert des équipements conformément à l'article 9 de l'entente de constitution

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford a rejoint la Régie des rivières en 2021;

ATTENDU QUE selon l'article 9 de l'entente de constitution de la Régie, les municipalités participantes doivent s'engager à transférer à la Régie, tout l'équipement et les accessoires de base requis (tel qu'établi à l'Annexe B);

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'AUTORISER le transfert à la Régie de tous les équipements et les accessoires de base requis tel qu'établi à l'Annexe B de l'entente de constitution;

2022-03-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11.4 Régie des rivières - Utilisation des camions incendie

CONSIDÉRANT QUE les camions incendie sont la propriété de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation des camions est faite par la Régie des rivières;

CONSIDÉRANT la demande de la Régie des rivières de clarifier quelles sont les utilisations autorisées par la Municipalité;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu,

DE LIMITER l'utilisation des camions incendie de la Municipalité du Canton de Stratford à :

- * Le combat incendie
- * La formation du personnel
- * La sensibilisation et la participation aux événements locaux
- * Les entretiens et réparations

2022-03-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

12. Affaires diverses

13. Liste de la correspondance

14. Période de questions

Un citoyen demande si la Municipalité reçoit un loyer de Postes Canada. Le directeur général répond que le loyer est de 200\$ par mois. La mairesse ajoute qu'il s'agit d'un service à la communauté et que le loyer est à la hauteur de la compensation octroyée par Postes Canada à la postière qui doit assumer le loyer selon les règles de fonctionnement de Postes Canada.

Un citoyen demande quel est le montant minimum pour aller en vente pour non-paiement de taxes. Le directeur général répond que le processus de vente pour taxes coûte 300\$ à la Municipalité, donc il est peu probable qu'une Municipalité choisisse d'aller en vente pour non-paiement de taxes pour une dette de moins de 300\$.

Un citoyen demande si l'adoption du Règlement 1204 sur la ligne des hautes eaux du lac Elgin aura un impact sur d'autres règlements. Le directeur général mentionne que ça n'entraînera pas la modification d'autres règlements puisque ceux-ci parlent de la ligne des hautes eaux et que le nouveau règlement vient préciser une altitude associée à la ligne des hautes eaux.

Un citoyen demande quelle est la mission de la SGPLA. La mairesse présente les engagements de la SGPLA prévus à l'entente de gestion avec la Municipalité.

Un citoyen demande où la Municipalité en est avec la TECQ. Le directeur général mentionne que la période de la TECQ est de 2019 à 2023, que le montant disponible est de plus de 1 million de dollars et que la priorité 1 du programme est les projets en lien avec l'eau potable.

15. Certificat de disponibilité

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce quatorzième (14^e) jour de mars 2022.

16. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 12.

2022-03-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denyse Blanchet
Mairesse

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier